

LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ DE L'EMPLOI DE NORTH CAROLINA
DIVISION DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE
Raleigh, North Carolina

AFFIDAVIT DU REQUÉRANT DU SERVICE CIVIL FÉDÉRAL,
SALAIRES ET RAISON DE LA CESSATION D'EMPLOI

1. Commission de la sécurité de l'emploi de North Carolina Boite postale 25903 Raleigh, NC27611		2. Nom du requérant et adresse postale	
3. Identifiant du centre d'appel/LO	4. Date de la demande	5. Date effective de réclamation	6. Date de cessation d'emploi
7. Nom et adresse de l'agence fédérale		8. No. de sécurité sociale . - -	

Instructions : Remplissez et remettez immédiatement

9. Affidavit des informations fédérales de salaire et de cessation d'emploi /preuve documentaire

a. Introduisez l'endroit de votre lieu d'affectation officiel : (Ville, État)

b. Introduisez vos salaires avec l'employeur nommé ci-dessous. Révélez les salaires sur une base trimestrielle en commençant par les salaires que vous avez gagnés après (la date de début de la période de base) jusqu'à la date où vous avez cessé de travailler pour cet employeur. En vertu d'une preuve documentaire, introduisez la source des informations fournies et joignez une copie. Si un espace supplémentaire est nécessaire pour expliquer la raison de la cessation d'emploi, joignez votre explication signée.

Fin du trimestre	Année	Salaires bruts	Preuve Documentaire
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	
		\$	

c. Indemnité de départ: avez-vous reçu ou avez-vous le droit de recevoir une indemnité de départ fourni par la loi fédérale ou l'accord de l'employé de l'agence?

OUI NON si "Oui" remplissez les informations suivantes: Montant Total: \$ _____.
Date du début de la période de l'indemnité de départ _____ et date de fin _____.

d. Pension: avez-vous le droit de recevoir une pension d'une branche du gouvernement fédéral? OUI NON

Introduisez le montant de la pension mensuelle brute \$ _____.

e. Raison de la cessation d'emploi

Moi, le requérant, je comprends que la loi punit toute personne ayant fait de fausses déclarations pour recevoir des prestations et que les résolutions basées sur un affidavit ne sont pas finales: que les résolutions sont sujettes à une correction suite à la réception des informations de salaires et de cessation d'emploi par l'agence fédérale, que les versements de prestations puissent être modifiés conformément aux informations de l'agence fédérale, et que chaque trop-perçu devra être remboursé ou déduit des prestations futures. Moi, le requérant, je promets ou affirme que les déclarations ci-dessus, sont vraies et correctes autant que je sache.

10. Signature du requérant

Date